



Extrait du L'École Émancipée

<https://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2164>

Intervention d'Aurélie Meyer

- Syndicats Nationaux - SNES-FSU - Les congrès du SNES - Congrès de Grenoble 2016 - Interventions des militant·e·s de l'ÉE
à la tribune du congrès - Thème 2 : interventions des militant·e·s de l'ÉE -



Date de mise en ligne : mercredi 30 mars 2016

L'École Émancipée

j'interviens sur la loi El Khomri j'espérai ne pas avoir à expliquer au congrès le lien entre le projet de loi travail et la précarisation de nos missions. (objet de mon intervention) Après une aussi belle manif le gouvernement aurait annoncé le retrait du projet Malheureusement ce n'est pas le cas. Vous savez d'ors et déjà que cette loi repose sur l'inversion de la hiérarchie des normes : Aujourd'hui, les accord locaux dans les entreprises ne peuvent être moins favorable aux salarié-e-s que les accords de branches ou nationaux. Demain, les salarié-e-s devront résister individuellement aux pressions locales de leur employeur-e-s. Si nous n'arrivons pas à faire retirer cette loi, les salarié-e-s sous prétexte de préserver leurs emplois accepteront la perte des droits salariaux gagnés de haute lutte (particulièrement dans cette région) : diminution des salaires, augmentation du temps de travail.... Une simple baisse du carnet de commande permettra de déclencher un plan social. Et évidemment ce seront les salarié-e-s les plus précaires, les femmes qui seront touchées de plein fouet. Dans nos métiers, l'impact sera immédiat, pensons à nos adhérent-e-s les plus fragiles : AED -contractuel-le-s Cui qui subissent déjà les plus grandes injustices. Chaque académie, détricotera un peu plus, en fonction des forces syndicales locales, leurs droits aux vacances, à un salaire décent... Enfin, il ne faut pas être dupe : après la loi El Khomri, les gouvernements n'en resteront pas là et s'attaqueront aux droits des fonctionnaires. Comme le dit mon économiste favori M.Macron : « La justification d'avoir un emploi à vie garanti sur des missions qui ne le justifie plus sera de moins en moins défendables » et quand la loi El Khomeri bis spéciale fonctionnaire sera votée, M.sarkozy pourra appliquer le programme annoncé le 9 mars « supprimer 300 000 emplois publics » .Il suffira que l'état annonce une baisse de son carnet de commande, je veux dire une baisse du nombre d'élèves pour licencier. C'est pourquoi le SNES FSU doit se battre pied à pied contre cette loi qui précarise les salariés du privé et bientôt s'attaquera à ceux du public. Alors tous ensemble faisons valser la loi du travail ! Ce 31 mars n'est qu'un début, le SNES FSU doit appeler à d'autres dates rapprochées et poser la question de la grève et de sa reconduction jusqu'au retrait : Retrait retrait de la loi Â« elconnerie Â»

à ceux qui veulent casser le code du travail les salariés répondent résistance !